

La Berce du Caucase

(Heracleum mantegazzianum)

Margot DEGEZELLE, Alexandre LEBLANC, Cindy BOUFFIOUX Ophélie JEZEQUEL & Odile MUCHEMBLED (2022) Relu par le Conservatoire Botanique National de Bailleul







C'est une plante exotique envahissante.
Sa sève est toxique pour l'Homme. Elle appauvrit la diversité des milieux qu'elle envahit. Sa tige, tachetée de rouge, épaisse et creuse, est recouverte de poils blancs et rudes.
Ses fleurs blanches sont disposées en ombelles composées.

Attention à ne pas la confondre avec la Berce Commune.

Où la trouver?

On peut la trouver le long des berges, des fossés, des routes, dans les prés, les bandes enherbées sur des terrains vagues...

> Elle est présente en zone urbaine, dans les jardins et les parcs.



Quels risques?



contient une
substance très
toxique
pour l'Homme.
Elle cause des
brûlures sous
l'effet du soleil (UV)
pouvant produire
une forme de
dermatite jusqu'à
48 heures après.

Attention, sa sève

La sève de la Berce de Caucase peut entraîner des <u>conséquences sanitaires</u> (brûlures et irritations de la peau).

C'est une plante très compétitive, de par sa taille, sa croissance et sa reproduction. En monopolisant l'espace, elle prend la place des autres espèces et peut amplifier l'érosion des berges.

La prolifération de cette plante engendre des coûts supplémentaires pour l'entretien des terrains et des berges affectés.

Quel est son cycle?

Sous forme végétative pendant ses 3 premières années, elle commence à fleurir entre juin et août. Ce sont les insectes qui vont favoriser sa pollinisation, mais elle peut aussi s'autopolliniser.

La plupart du temps, les graines tombent à côté du pied mère, mais elles peuvent être transportées par l'eau, le vent, les activités humaines et les animaux.

Berce du Caucase en fleurs

Comment lutter?

Avant toute intervention, il faut se protéger

Quelques solutions à combiner et à adapter selon la situation :

- Agir avant la formation des graines,
 - Couper en-dessous de la limite entre la tige et la racine,
- Faucher pendant plusieurs années,
- Mettre en place de l'écopâturage avec des animaux adaptés,
 - Surveiller les secteurs touchés.
- Revégétaliser après élimination.

Les Bons Gestes

- Ne pas toucher,
- Ne pas jouer à proximité,
- Se couvrir le corps avant toute intervention
 - Se protéger les yeux,
- Se laver soigneusement les mains après intervention,
 - Laver les outils utilisés.
- Retirer ses vêtements sur l'envers,
- Laver (sans frotter) les zones concernées en cas de contact avec la plante.

Il est INTERDIT de la semer, la planter, la multiplier ou la transporter (art R411-46 et R411-47/Code de l'Environnement)

Quels moyens d'actions?

<u>FREDON Hauts-de-France</u> participe à la surveillance, la prévention et la structuration de la lutte contre la Berce du Caucase sur le territoire des Hauts-de-France,

Elle est classée «Espèce <mark>E</mark>xotiq<mark>ue Envah</mark>issant<mark>e</mark>» de niveau 2, dans le code de l'Environnement.

Un signalement?

Echelle nationale

https://www.tela-botanica.org/mission/berceducaucase/

Echelle régionale https://saisieenligne.cbnbl.org/

Un conseil: Accompagner votre signalement d'une photo.

Ressources bibliographiques sur demande. https://fredon.fr/hauts-de-france/ Fiche réalisée avec le soutien financier de l'ARS Hauts-de-France



